

Consultation publique sur l'autorisation ministérielle
de Glencore pour la fonderie Horne

Mémoire
Préparé par

53-54

1- Présentation de l'auteur

Je m'appelle 53-54 . Je suis citoyenne de Rouyn-Noranda depuis ma naissance en 53-54. J'ai fait mes études 53-54 de 53-54 , période pendant laquelle, je revenais toujours à Rouyn-Noranda lors des congés : semaines de relâche, vacances de Noël et périodes estivales. J'ai donc été exposée toute ma vie aux rejets atmosphériques de la fonderie Horne.

53-54

53-54 . Il a été membre 53-54 du mouvement anti-pollution à l'époque et s'est battu pour défendre la population de Rouyn-Noranda contre les émissions toxiques de la Mine Noranda, dont l'enjeu principal était l'anhydride sulfureux. Voulant protéger leur famille des émanations toxiques de cette compagnie, mes parents ont quitté le quartier Notre-Dame. Leur critère numéro 1 dans l'achat de leur maison familiale, était qu'elle ne soit pas située dans la trajectoire des vents dominants. Ils y habitent encore aujourd'hui.

J'ai donc grandi au sein d'une famille dont les valeurs environnementales étaient très fortes.

Quand j'ai terminé mes études en 53-54 , je suis revenue à Rouyn-Noranda pour y travailler comme 53-54 car il y avait une grande pénurie de

53-54 . Je venais au départ pour remplacer un congé de maternité, mais j'ai finalement décidé de m'y installer pour de bon et d'y fonder ma famille. La 53-54 où je travaillais, et où je travaille encore 53-54 plus tard, répondait à ma vision 53-54 et il y avait un poste à combler. Rouyn-Noranda, c'est aussi une ville dynamique, attachante, culturelle, que j'aime, et où sont mes racines. Pour moi, lorsque je m'y suis installée en 53-54 , les émanations toxiques de la fonderie Horne étaient choses du passé, puisqu'on en entendait plus parler, et que la fonderie avait fait construire une

usine d'acide. J'avais confiance qu'un gouvernement des années 2000 protégeait sa population de la pollution avec des normes et des programmes. Je me sentais en sécurité pour y vivre et avoir des enfants. Toutefois, lorsque j'ai rencontré le père de mes enfants, il était propriétaire d'une maison située 53-54

Avant de fonder notre famille, nous avons, nous aussi, tout de même fait le choix de s'éloigner des émissions diffuses et de ne pas être dans la trajectoire des vents dominants. Aujourd'hui, je suis une maman de 53-54

53-54

2- Exposé général

Tout d'abord, quand j'ai pris connaissance des données de l'étude de bio-surveillance et des conséquences des contaminants des émissions atmosphériques de la fonderie Horne sur la population de ma ville, j'ai été abasourdie. Je ne le croyais pas. La maman en moi, et la professionnelle de la santé en moi, ont été profondément choquées de la situation.

Tous les jours, lors de mon travail, j'accompagne des patients atteints, par exemple, de cancer du poumon ou de MPOC (maladies pulmonaires obstructives chroniques). Ce sont parfois des clients que je connais personnellement. Comme 53-54 je suis témoin des conséquences de ces maladies dans leur vie, ainsi que des impacts sur eux-mêmes et sur leurs proches. Maintenant que je sais que la maladie de certains de mes patients aurait pu être évitée si le gouvernement avait fait respecter les normes environnementales des contaminants, je suis bouleversée. C'est inacceptable.

Je suis également inquiète pour la santé de mes filles qui ont 53-54 ans, dont une est asthmatique. C'est complètement insensé que je nous considère chanceux de ne pas habiter dans le quartier Notre-Dame et que mes filles n'y aient pas fréquenté une garderie ou l'école. Mais, je connais plein de familles qui y vivent ou bien dont les enfants y vont à l'école, et ça aussi, ça me bouleverse.

Je suis aussi inquiète pour l'avenir de notre ville et de mon entreprise. Comment allons-nous faire pour attirer des finissants ⁵³⁻⁵⁴ ou pour assurer la rétention de nos employés si les normes des contaminants continuent à être dépassées comme dans le plan proposé par Glencore ?

Comment vais-je encourager mes filles à revenir s'installer à Rouyn-Noranda après leurs études sachant qu'il n'y a aucun horizon de temps, entre autres, pour l'atteinte de la norme du 3 ng par mètre cube pour l'arsenic dans le plan proposé par Glencore ?

Qui sera intéressé(e) à prendre la relève de mon entreprise lorsque sera venu le temps pour moi de passer le flambeau ?

Et vous, viendriez-vous habiter à Rouyn-Noranda ?

Quelle serait votre réaction si vous étiez le prochain citoyen de Rouyn-Noranda à recevoir un diagnostic de cancer du poumon ? Car, il y en aura un prochain. Les problèmes de santé causés par les contaminants contenus dans les émissions atmosphériques de la fonderie Horne ne sont pas juste des données et des statistiques. Cela touche du vrai monde, comme vous et moi. Et le (la) prochain(e), ça sera le père ou la mère, le frère ou la sœur, le mari ou la femme, le fils ou la fille de quelqu'un. Certains effets des contaminants émis par la fonderie Horne sur la santé sont maintenant évidents. Je ne vous les énumérerai pas ici, vous allez en être bien informés par le mémoire déposé par mes collègues médecins. Je m'attends donc à un plan beaucoup plus ambitieux pour l'atteinte des normes pour tous les métaux que celui proposé par Glencore, car quand on sait, on sait. Chaque jour où les émanations toxiques de la fonderie Horne dépassent les normes pour chacun des contaminants est un jour de trop. Nous sommes des habitants du Québec au même titre que les citoyens des autres villes du Québec, et nous avons tous droit à une bonne qualité de l'air. L'exposition à des contaminants qui ont des effets sur notre santé doit être faite par choix personnel (ex : cigarette), et non par une exposition imposée par une entreprise qui ne respecte pas les normes. Je m'attends également à ce que le

système de contrôle des émanations soit fait par une entité indépendante de Glencore, par exemple l'UQAT, pour assurer une transparence.

Je me trouve aujourd'hui bien naïve d'avoir cru que notre gouvernement nous protégeait, et que ces choses-là arrivaient juste dans les pays corrompus ou dans le tiers monde, pas au Québec....

Aujourd'hui, je me sens vraiment impuissante face à cette situation. Je ne comprends pas pourquoi nous devons nous battre pour notre santé au détriment des profits d'une entreprise déjà multimilliardaire, dont les bénéficiaires vont dans un autre pays. C'est au gouvernement de protéger sa population.

Cette situation est complètement aberrante. Ce que je peux faire, c'est donner mon avis, écrire mon mémoire. ⁵³⁻⁵⁴ un texte que je vous joins ici (voir Annexe 1), qui a été publié dans le journal le Devoir lundi le 17 octobre dernier. Honnêtement, je ne vais pas rester les bras croisés devant cette situation inacceptable. J'ai bien l'intention de suivre les traces de ⁵³⁻⁵⁴ et de me battre pour défendre notre population, dont je fais partie, et dont mes enfants, mon conjoint, mes parents, ma sœur, mes beaux-parents, ma belle-sœur, mes beaux-frères, mes nièces, mes ami(e)s, et leur famille font également partie.

Annexe 1

Citoyens de Rouyn-Noranda, à vos claviers !

Parlons du renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore pour la fonderie Horne. Et si les émanations toxiques de la fonderie Horne étaient des coronavirus à la place des contaminants ? Ça ferait longtemps que le gouvernement aurait pris des actions concrètes pour faire respecter les normes, les seuils au-dessous desquels un individu ne risque pas d'être affecté, et donc protéger la population. Comme la COVID, certains effets qu'ont les contaminants provenant des émissions atmosphériques de la fonderie sur la santé sont maintenant connus et documentés : 14 cas de cancer du poumon de plus par année, 1100 patients excédentaires souffrant de maladies pulmonaires obstructives chroniques, 25% de chances de plus d'avoir un bébé de petit poids (les conséquences peuvent être graves et suivre les personnes concernées toute leur vie), 5 ans d'espérance de vie de moins pour les résidents·tes du quartier Notre-Dame et 2 ans de moins pour le Rouyn-Noranda urbain. Et tout comme la COVID, on ne peut pas prévoir qui va en souffrir et à quel degré. Contrairement au coronavirus, il n'y a pas de transmission communautaire, mais TOUTE la population de la MRC de Rouyn-Noranda est exposée : on travaille, on va à la garderie, on va à l'école, on fait nos achats, on utilise les services, on sort, on respire.... En ville ! Et malheureusement on a aucun moyen de se protéger (vaccin, isolement, lavage des mains, masques...). Tout comme la COVID, cela surcharge notre système de santé, qui est déjà sous pression, et entraîne également des conséquences psychologiques, sociales et économiques importantes. Cela diminue aussi l'attractivité de notre ville (qui voulait aller en zone rouge avec la COVID ? Sans protection en plus !), n'aidant en rien la pénurie de main d'œuvre dans tous les milieux, particulièrement dans le domaine de la santé. Et comme la COVID-19, plusieurs personnes croyaient qu'on capotait pour rien au début, et qu'il ne fallait pas en parler, car cela faisait peur aux gens et faisait mauvaise presse. Mais le problème est là, les données sont là, qu'on le veuille ou non. Et ce n'est pas les gens qui dénoncent le problème qui l'ont créé ou l'amplifient. Entre le plan de Glencore et la fermeture de la fonderie il y a plusieurs solutions possibles pour respecter les normes, dès demain, et assurer un avenir prospère et en santé à Rouyn-Noranda. Par exemple, la fonderie pourrait filtrer ses intrants et diminuer sa production le temps de faire les améliorations nécessaires à l'atteinte des normes. Pendant ce temps, le gouvernement pourrait soutenir financièrement les employés, de toute façon il économisera notamment en réduction des coûts de santé reliés aux effets des contaminants. Et oui, c'est possible que Glencore fasse moins de profits pendant sa modernisation pour le respect des normes, au lieu que ce soit aux habitants de Rouyn-Noranda d'en payer le prix de leur santé et de leur prospérité. Cela incitera inévitablement la fonderie à se moderniser plus rapidement plutôt que de possiblement étirer leur échéancier. Avec le coronavirus, est-ce que le gouvernement aurait attendu avant de mettre en place des mesures pour

protéger la population, afin de protéger plutôt les profits d'une compagnie ? Au lendemain des élections, c'est aux citoyens de se mobiliser, incluant cette fois les enfants et les adolescents. Vous avez jusqu'au 20 octobre prochain pour donner votre avis à la consultation publique. Ça prend 2 minutes et un courriel. Vous pouvez aussi le faire dans l'anonymat et il n'y a pas d'âge limite, pour cette fois les jeunes ont leur mot à dire sur leur avenir !

Caroline Savard,

Citoyenne de Rouyn-Noranda depuis 42 ans (moins 4 ans pour les études), mère de 2 adolescentes, et pharmacienne.